

Au Collège des Bourgmestre et Échevin-e-s
Hôtel Communal
Place Colignon
1030 Schaerbeek

OBJET : Avis du GRACQ et du Fietzersbond dans le cadre de l'enquête publique relative au réaménagement du côté est du boulevard Wahis, entre les carrefours Louvain et Léopold III (15/PFD/1946018).

Schaerbeek, le 16 janvier 2025.

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevin-e-s,
Mesdames et Messieurs les membres de la Commission de concertation,

Le GRACQ et le Fietzersbond ont pris connaissance du projet de réaménagement du boulevard Wahis, dans sa portion comprise entre la chaussée de Louvain et le boulevard Léopold III (côté est).

Nous nous réjouissons de **ce projet**, qui vient **compléter très utilement les projets prévus de part et d'autre du périmètre considéré**. En effet, nos associations avaient souligné, lors des enquêtes publiques relatives au projet Meiser et au projet Wahis-Lambermont, que le côté est de la moyenne ceinture serait pourvu d'aménagements cyclables bidirectionnels entre le canal (Van Praet) et Diamant, à l'exception notoire de ce tronçon – qui conservait donc un aménagement unidirectionnel et sous-dimensionné. **La concrétisation d'un aménagement bidirectionnel, afin de garantir une continuité cyclable sur l'ensemble de l'axe, est donc vivement soutenue par nos associations.**

Nous soulignons également que la largeur prévue de l'aménagement bidirectionnel respecte les recommandations régionales pour **le réseau vélo PLUS (4 mètres, en asphalte ocre, zone tampon vis-à-vis de la chaussée)**, ce qui est appréciable. Nous notons cependant que la largeur est réduite à 3m aux deux extrémités du projet (au niveau des intersections où le stockage des cyclistes et les manœuvres nécessiteraient au contraire davantage de place).

Potelets

Les potelets ont pour objectif de prévenir le stationnement sauvage. Ils présentent cependant un risque de chute pour les cyclistes, avec des conséquences parfois graves : nos associations recommandent donc de **limiter leur présence au minimum** nécessaire.

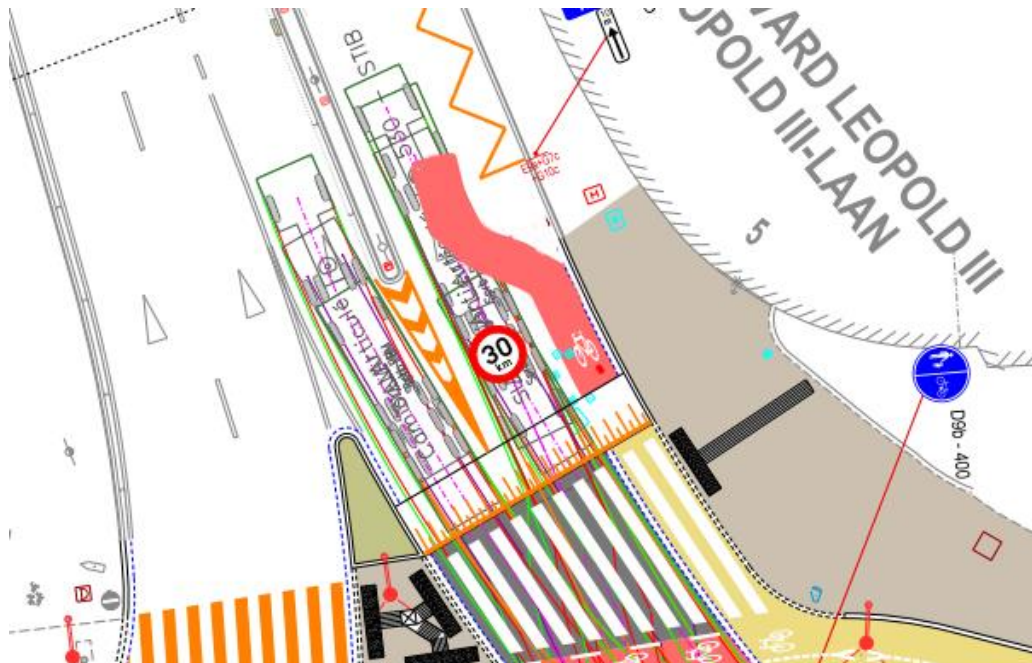
Le projet prévoit le placement de 3 potelets (côté boulevard Léopold III) : nous demandons que ceux-ci ne soient pas inclus dans le projet de base, mais que le gestionnaire de voirie puisse les **ajouter par après dans le cas où ils s'avèrent nécessaires** pour prévenir l'intrusion de véhicules. Nous rappelons que l'ajout ponctuel de potelets peut être effectué sans permis d'urbanisme.

Stationnement vélo

Le projet supprime trois arceaux vélos (très utilisés) situés actuellement au niveau du raccord avec boulevard Léopold III. Une *drop zone* est ajoutée dans la rue Paul Hymans (en pratique également accessibles aux vélos privés), mais celle-ci ne comporte qu'un seul arceau, ce qui est insuffisant. Nos associations demandent que du **stationnement vélo supplémentaire** soit prévu.

Réinsertion des cyclistes sur la latérale du boulevard Léopold III

Le cycliste qui s'insère sur la latérale du boulevard Léopold III dispose d'une amorce de piste : sa réinsertion en chaussée est soulignée en rouge, dans l'axe de la zone de stationnement (qui oblige le cycliste à se déporter de sa trajectoire). Nous suggérons d'étendre le **marquage rouge** afin de bien souligner la **priorité du cycliste qui se déporte vers la gauche** en chaussée, car c'est véritablement là que se situe le **risque de conflit** avec les véhicules motorisés (voir illustration ci-dessous).



Nous vous remercions de prendre en compte ces quelques remarques dans la finalisation du projet. Nous souhaitons également qu'un-e de nos représentant-e puisse être entendu-e à l'occasion de la commission de concertation du 10 février 2025.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevin-e-s, Mesdames et Messieurs les membres de la commission de concertation, nos salutations respectueuses.

Pour le GRACQ de Schaerbeek

Tanguy Ollinger
Florine Cuignet
Corentin Renard

Pour le Fietzersbond,

Thomas Deweer